

**Protocole simplifié d'accueil à l'école d'un enfant asthmatique,
avec traitement médical.**

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Etablissement d'accueil :

classe :

Référents à contacter :

Parents → domicile :

→ travail - père :

portable :

- mère :

portable :

Médecin traitant :

**Je soussigné,
représentant légal de l'élève,
demande que mon enfant soit accueilli à l'école avec le traitement suivant
à prendre en cas de crise d'asthme conformément à l'ordonnance ci-jointe.
Description des signes de crise présentés habituellement par l'enfant :**

SIGNATURE DU CONTRAT :

Fait à

le

Le représentant légal de l'enfant :	Le directeur de l'école ou le chef d'établissement :
L'enseignant :	Le représentant du service de restauration scolaire :
Responsable de la garderie sur le temps scolaire ou de l'activité périscolaire :	

**L'ordonnance du médecin prescripteur est obligatoire (la joindre aux deux feuilles du présent document)
pour valider ce protocole, précisant le nom du médicament à administrer en cas de crise d'asthme ainsi que le
nombre de bouffées.**

**Il appartient aux parents de montrer aux personnes concernées l'utilisation du médicament en question
(même si l'élève est autonome).**

Protocole d'intervention en cas de crise d'asthme :

Toute crise d'asthme nécessite un traitement immédiat pour éviter une aggravation.

⇒ Signes d'appel :

Apparition d'une gêne respiratoire, d'un essoufflement, d'une respiration sifflante, d'une toux sèche ; l'enfant se plaint de ne pouvoir respirer correctement.

⇒ Conduite à tenir :

- Rester calme et rassurer l'élève ;
- Lui proposer de s'asseoir ;
- Desserrer le col de la chemise et la ceinture ; enlever foulard ou écharpe ;
- **Lui faire prendre son traitement de crise** (l'élève utilise seul son traitement) :

Nom :

Posologie : bouffées

Traitement à renouveler dans les 5 minutes en l'absence d'amélioration et appeler (ou rappeler) le 15.

En cas de signes de gravité (l'enfant est assis, il refuse de s'allonger, il est en sueurs, il devient bleu, il a du mal à parler, à finir une phrase; il peut être somnolent; on peut observer un battement des ailes du nez...) ou si vous avez le moindre doute ⇒ l'appel au 15 doit être systématique.

Prévenir ensuite les parents systématiquement.

Ce qu'il faut dire au médecin du SAMU :

- enfant suivi pour un asthme
- les signes d'appel observés :

Le médicament est à remettre à l'établissement d'accueil et à renouveler par les parents en cas d'utilisation. Ces derniers vérifieront également la date de validité du ou des médicaments.

La prise en charge de l'élève en cas de crise peut être faite par :

- le personnel enseignant ou encadrant de l'école,
- le personnel de restauration de la cantine de l'école,
- le personnel de garderie du temps scolaire.

En cas de sorties scolaires et de classe transplantée:

- * Faire suivre l'information aux éventuels accompagnants et à la structure d'accueil.
- * Suivre les recommandations précédentes.
- * **Le médicament doit toujours suivre l'enfant.**
- * S'assurer qu'en cas de nécessité il sera possible de joindre les secours (téléphone portable..)

En cas de remplacement de l'enseignant, du personnel de cantine, du personnel de garderie du temps scolaire :

L'information doit être transmise (par le directeur ou chef d'établissement, par le responsable de la restauration, par le responsable de la garderie).

Ce document n'est pas valable pour les centres de loisirs hors temps scolaire ; il pourra cependant servir de trame à l'établissement de leur propre projet d'accueil.